

Le second programme national «progress!», qui a eu cours de 2014 à 2017, était axé sur la sécurité médicamenteuse

Sécurité de la médication: vérification systématique

Liat Fishman

Responsable du programme «progress! La sécurité de la médication aux interfaces» de la Fondation pour la Sécurité des Patients Suisse

D'après les études, rien qu'en Suisse, environ 20 000 séjours hospitaliers par an sont attribuables à des problèmes médicamenteux. C'est en particulier aux interfaces que le risque d'erreur médicamenteuse s'accroît, notamment lors de l'admission ou de la sortie de l'hôpital.

La Fondation pour la Sécurité des Patients Suisse mène des programmes pilotes nationaux afin de rendre le quotidien des soins médicaux plus sûr. Les programmes pilotes «progress!» font partie intégrante de la «Stratégie fédérale en matière de qualité dans le système de santé suisse» et sont essentiellement financés par l'Office fédéral de la santé publique.

Les erreurs médicamenteuses peuvent être prévenues si les médicaments des patients sont systématiquement recensés aux interfaces. Le programme «progress! La sécurité de la médication aux interfaces» avait donc pour objectif d'introduire la vérification systématique de la médication (également appelée *Medication Reconciliation*) dans les hôpitaux.

Projet d'approfondissement dans les hôpitaux

Le programme se composait de deux parties: un projet d'approfondissement interprofessionnel avec huit hôpitaux suisses des trois régions linguistiques et une campagne de sensibilisation.

Le projet d'approfondissement s'est concentré sur l'admission à l'hôpital. Les hôpitaux participants ont instauré une anamnèse médicamenteuse optimale chez les patients d'un département pilote de médecine interne. L'objectif était d'élaborer rapidement après l'admission une liste exhaustive et à jour des médicaments pris avant l'admission. Cette liste constituait le prérequis pour une prescription médicamenteuse optimale et sûre à l'hôpital et une vérification efficace de la médication lors des transferts internes et lors de la sortie de l'hôpital. Au niveau supérieur, le projet d'approfondissement entend recueillir des expériences pratiques relatives à l'introduction de la vérification

systématique de la médication dans le contexte suisse. Sécurité des patients Suisse a accompagné les hôpitaux dans l'implémentation, a mis à disposition des outils et collectes de données, et a organisé des ateliers pour la transmission du savoir-faire et l'échange d'expériences.

Campagne de sensibilisation

La campagne avait pour objectif de sensibiliser les professionnels ainsi que le grand public à la problématique des erreurs médicamenteuses aux interfaces et à la vérification systématique de la médication en tant que mesure efficace. Un guide contenant des recommandations a été publié. Une boîte à outils comprenant différents supports et une vidéo de formation



SGAIM SSMIG SSGIM

mfe Haus- und Kinderärztin Schweiz
Medicina de famiglia et de l'enfance Suisse
Medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera

Responsabilité
rédactionnelle:
Bernadette Häfliger, SSMIG,
et Sandra Hügli, mfe



Figure 1: Flyer pour les patients.

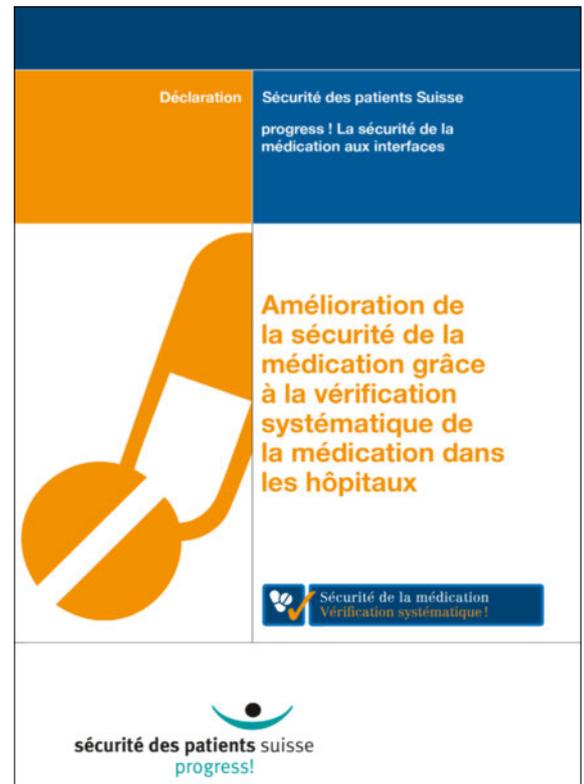


Figure 2: Page de couverture de la Déclaration en forme de brochure avec carte-réponse.

pour l'anamnèse médicamenteuse viennent soutenir l'introduction de la vérification médicamenteuse systématique. Un plan de médication et une fiche informative ont été diffusés aux patients (fig. 1).

Déclaration «Sécurité de la médication aux interfaces»

Afin de continuer à diffuser la vérification médicamenteuse dans les hôpitaux suisses, un soutien clair est nécessaire de la part des responsables des institutions de santé, des associations et du monde politique. Dans cette optique, Sécurité des patients Suisse a lancé, conjointement à des parties prenantes centrales (dont l'association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse [mfé], la Société Suisse de Médecine Interne Générale [SSMIG], la Société Suisse de Pédiatrie [SSP] et le Collège de Médecine de Premier Recours [CMPR]), la déclaration «Sécurité de la médication aux interfaces» à l'occasion de la clôture du programme le 31 octobre 2017. Cette déclaration se base sur les conclusions du programme; elle déclare la vérification systématique

de la médication comme standard nécessaire au sein des hôpitaux suisses et décrit les conditions cadres essentielles à sa mise en œuvre (fig. 2). L'objectif est que la vérification médicamenteuse se trouve plus en avant dans l'ordre du jour des personnes qui occupent une fonction de direction ou de formation dans le système de santé, et qu'elle puisse influencer les processus de changements en faveur d'une plus grande sécurité des patients.

Sécurité des patients Suisse invite les institutions de santé, les associations et les individus à se rallier à la déclaration pour la sécurité de la médication aux interfaces.

Ces documents et la déclaration sont disponibles gratuitement pour le téléchargement sur www.securitedespatients.ch -> Thèmes -> Programmes pilotes progress! -> La sécurité de la médication aux interfaces.

Crédit photo

© Patientensicherheit Schweiz, Sven Bachmann.

Correspondance:
Dr Liat Fishman
Responsable progress!
La sécurité de la médication
aux interfaces
Patientensicherheit Schweiz
Stiftung für Patientensicherheit
Asylstrasse 77
CH-8032 Zürich
fishman[at]
patientensicherheit.ch